

Grille d'analyse ESE et ISS

Identifier et analyser la place des Inégalités Sociales de Santé dans des projets d'Éducation Santé-Environnement

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le Réseau Régional Éduquer en Santé-Environnement

Le **Réseau Régional Éduquer en Santé-Environnement (R²ESE)** est une dynamique de réseau initiée en 2011 en Languedoc-Roussillon, dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement 2 (PRSE 2).

Dans le cadre du PRSE 3, cette dynamique co-animée par le GRAINE Occitanie et l'Ireps Occitanie est mise en œuvre sur l'ensemble de l'Occitanie. Afin de **créer une culture commune sur l'éducation en santé-environnement**, le R²ESE permet d'accompagner les acteurs éducatifs dans la mise en œuvre de leurs projets au travers de plusieurs types d'actions :

- Des Rencontres Régionales thématiques (Agriculture-alimentation, Habitat, Urbanisme, etc.) ;
- Des Dossiers-Ressources pour capitaliser les échanges des Rencontres Régionales, valoriser des projets conduits en région, donner des pistes pour aller plus loin sur les sujets ;
- Des Formations-Action pour accompagner les acteurs dans le développement de leurs actions éducatives.

Le R²ESE est soutenu par l'ARS Occitanie, la DREAL Occitanie et la DRAAF Occitanie.

Les Rencontres Régionales « Inégalités Sociales de Santé et Éducation Santé-Environnement »

À travers ses actions, le R²ESE mobilise des acteurs éducatifs issus de la santé, de l'environnement, mais aussi du social. L'année 2020 a permis de travailler au développement de Rencontres Régionales **visant à étudier les liens entre Inégalités Sociales de Santé (ISS) et les projets mis en place en Éducation Santé-Environnement (ESE) pour divers publics : personnes vulnérables, familles, jeunes enfants, publics sédentaires, publics précaires, publics en situation de handicap, etc.**

Plusieurs temps ont été proposés :

- **Deux séquences « Apport de connaissances et pistes de réflexion »** afin de définir et de mieux comprendre les enjeux liés aux ISS et de faire le lien avec les projets en éducation santé-environnement. La première séquence a été proposée en ouverture, la deuxième a permis de clôturer les Rencontres Régionales à distance.

- **Trois séquences « Découverte de projets et analyse des liens avec les ISS »** permettant de présenter des projets éducatifs et s'interroger sur la place des ISS dans les projets d'ESE.

Les Rencontres Régionales « Inégalités Sociales de Santé et Éducation Santé-Environnement » ont eu lieu en **5 webinaires du 29 juin au 8 juillet 2020**.

Les liens entre Éducation Santé-Environnement et Inégalités Sociales de Santé

L'éducation en Santé-Environnement (ESE) est un processus éducatif qui tend à rendre les individus acteurs de leur santé et de leur environnement.

S'engager individuellement ou collectivement pour résoudre les problèmes actuels et futurs d'ordres environnementaux, sanitaires, sociaux, nécessite de mobiliser les individus, de donner l'envie et le pouvoir d'agir. Pour ce faire, l'ESE a une place primordiale en développant les compétences des individus, la capacité de réflexion et l'esprit critique.

Sa mise en œuvre nécessite une technicité permettant de prendre en compte les besoins des publics, mettre en place des méthodes adaptées afin de construire des actions éducatives les plus pertinentes possibles : définition d'objectifs d'intervention adaptés (au sujet, au contexte, au public cible, etc.), méthodes pédagogiques en corrélation avec le public et la thématique, prise en compte du contexte et du cadre d'intervention, etc.

Si la question de la réduction des Inégalités Sociales de Santé (ISS) n'est pas définie en tant que telle dans les projets éducatifs en ESE, les projets contribuent à leurs réductions par les thématiques qu'ils abordent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, la méthodologie de construction des projets et les publics sollicités. Mieux comprendre les ISS et leurs concepts permettra aux acteurs éducatifs du R²ESE de mieux formaliser des actions sur ce sujet et de contribuer plus fortement à leurs réductions. Par ailleurs, cela nécessite de **mettre en œuvre les conditions propices à l'appropriation des concepts, enjeux et méthodes par les acteurs œuvrant dans le champ de l'ESE.**

UNE GRILLE D'ANALYSE ?



L'origine de cette grille

Cette grille a été élaborée dans le cadre des Rencontres Régionales « Inégalités Sociales de Santé et Éducation Santé-Environnement ». En amont des Rencontres Régionales, des outils¹ permettant d'observer la place des ISS dans des projets éducatifs ont été identifiés.

Ces outils ont été analysés et simplifiés afin de construire une grille d'analyse permettant de construire les interventions des porteurs de projets des trois séquences « Découvertes de projets ». **Ce travail a été réalisé conjointement avec l'Ireps Occitanie, le GRAINE Occitanie et la plateforme AARPISS.**

Quel est le rôle de cette grille ?

Cette grille a pour ambition de permettre aux acteurs éducatifs de s'interroger et d'identifier les éléments qui visent à réduire les ISS, dans des projets d'ESE. Elle pourra être utilisée afin de construire un projet d'ESE qui visera entre autres à réduire les ISS pour tendre vers **une prise en compte transversale des ISS** dans ce type de projet. Par ailleurs, les politiques publiques liées

¹ Cf. « Nos sources », page 10.

au champ Santé-Environnement sont très attentives à la prise en compte des ISS dans les projets éducatifs.

Il s'agira de s'interroger sur plusieurs éléments :

- ➔ **Contextualisation du projet** : objectifs, problématique, public cible, etc.
- ➔ **Analyse globale de la situation** : évaluer les besoins (besoins perçus, besoins objectivés, etc.)
- ➔ **Publics cibles** : public déterminé, diversifié, point de vue, adaptation, participation, etc.
- ➔ **Déterminants de santé** : prise en compte des déterminants de santé (individuels, sociaux, économiques, environnementaux).
- ➔ **Place des parties prenantes** : lien avec d'autres secteurs d'activité, proximité du territoire, partenaires, etc.
- ➔ **Évolution du projet** : durée et pérennité, reproductibilité, etc.
- ➔ **Évaluation du projet** : Méthode, démarche et critères d'évaluation.

Qui peut utiliser cette grille ?

Cette grille s'adresse à **toute personne qui mène ou souhaite mener des projets en Éducation Santé-Environnement et qui se questionnent sur la sensibilisation et la mobilisation des publics** : chargés de mission, élus, éducateurs, chercheurs, enseignants, professionnels de la santé, etc.

À quel moment du projet l'utiliser ?

Cette grille peut être utilisée **en amont, pendant et en aval de la mise en place d'un projet.**

Lors de la **phase d'élaboration** du projet, cette grille visera à guider les porteurs de projets pour qu'ils intègrent la question des Inégalités Sociales de Santé dans un projet d'Éducation Santé-Environnement. **Il est recommandé d'utiliser cet outil lors de cette phase afin de réfléchir à la réduction des ISS de manière globale et transversale.**

Lors de la **mise en œuvre du projet**, celle-ci permettra de s'interroger sur un éventuel repositionnement du projet et de définir les points à retravailler afin d'inscrire le projet d'ESE dans une démarche de réduction des ISS.

Lors de la **phase en aval du projet**, la grille peut être utilisée afin de réfléchir à d'éventuelles évolutions dans la mise en œuvre du projet.

Comment l'utiliser ?

Le but de cet outil est de **rendre les porteurs de projets le plus autonomes possible** dans la lecture de la grille. Par ailleurs, il est fortement **recommandé de consacrer un temps de travail entre acteurs concernés** lors de l'utilisation de la grille afin d'enclencher **une démarche collective et de partager les points de vue et différentes réflexions qu'elle pourrait susciter.**

La première partie de la grille permet aux acteurs éducatifs de **contextualiser leur projet** au regard des questions qui seront posées par la suite.

La grille est composée de plusieurs éléments :

- Les « **Points à aborder** » permettent de visualiser en un clin d’œil les critères qui seront questionnés afin d’identifier et d’analyser la place des ISS dans un projet d’ESE.
- Les « **Questions à se poser** » permettent de s’interroger sur le fond du projet qui sera analysé au regard des Inégalités Sociales de Santé.
- Les « **Éléments d’analyse complémentaires** » permettent de mieux saisir le sens de la question, de fournir des pistes d’orientations.
- Les « **En quoi est-ce important ?** » permettent de démontrer en quoi les éléments questionnés vont donner lieu à la réduction des ISS.

Un **questionnement global** est ensuite proposé à la fin de chaque « Points à aborder » afin de porter un regard global aux réflexions soulevées. Un espace est alors dédié aux prises de notes permettant aux porteurs de projets de prioriser et synthétiser les éléments qu’ils souhaitent développer.

Ces questionnements permettent d’accompagner les porteurs de projets dans une démarche visant à réduire les ISS. **Il n’est pas question ici de remettre en question la qualité d’un projet, ni de porter un jugement**, mais plutôt de s’orienter vers une conscientisation des ISS et de la réduction de ces dernières.

Par ailleurs, rappelons que parler d’ISS requiert une approche systémique, aussi, diverses approches déclinées dans cette grille peuvent contribuer à réduire les ISS dans des projets d’ESE. Autrement dit, **un projet n’est pas forcé de prendre en compte tous ces éléments afin de tendre vers une réduction des ISS.**

Contextualisation du projet

Contexte	Quel est le nom de votre structure ?	
	Quel est le nom de votre projet ?	
	Quelle est la problématique à laquelle vous souhaitez répondre ?	
	Quelle est la finalité du projet ?	
	Quels sont les objectifs du projet ?	
	Quel est le public cible du projet ?	
	À combien estimez-vous le nombre de personnes (public cible) concernées par ce projet ?	

Analyse globale de la situation

Point à aborder	Les questions à se poser	Éléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Évaluer les besoins	Votre projet repose-t-il sur des demandes exprimées par le(s) public(s) du territoire, de la structure ?	Éléments identifiés dans le cadre d'un diagnostic, recueil des attentes exprimées par le public cible, etc.	L'évaluation des besoins dans la construction d'un projet éducatif est primordiale pour déterminer quelles sont les personnes dont les besoins sont prioritaires. Cette évaluation permettra d'une part de définir ou affiner le public cible du projet, mais aussi de déterminer les objectifs généraux, opérationnels et la finalité du projet. L'évaluation des besoins permet alors de fixer des priorités, mais aussi de lutter contre les inégalités afin de faire participer le public cible.
	Votre projet repose-t-il sur des besoins perçus par les professionnels qui le mettent en œuvre ?	Problématique(s) repérées par les professionnels et mobilisée(s) par le projet.	
	Votre projet repose-t-il sur des besoins objectifs ? Si oui, lesquels ?	Mesures scientifiquement validées, par des études épidémiologiques, sociologiques ou psychologiques, géographiques.	
En quoi et comment votre projet prend-il en compte les besoins du public cible ?			

Publics cibles

Point à aborder	Les questions à se poser	Eléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Cibler et s'adapter au public cible / participant	Votre public cible est-il bien déterminé ?	Le public cible est défini et décrit. C'est le public final qui est visé par les porteurs de projets. Il peut se distinguer du public participant réellement au projet. Par exemple : dans un projet destiné à des acteurs éducatifs (public participant), les personnes formées/sensibilisées seront le relais de l'information au public cible.	S'adresser à un public spécifique n'est pas toujours suffisant pour réduire les inégalités sociales de santé. Il vous faut également interroger la diversité sociale et les inégalités sociales existantes au sein de la population concernée par votre projet. Quels sont les différents groupes qui composent la population concernée par mon projet ? Dans quelle mesure les stratégies et les activités en œuvre dans mon projet contribueront-elles à améliorer la situation de tous ces groupes ? Agir favorablement pour réduire les inégalités sociales de santé nécessite de prendre en compte autant que possible les facteurs protecteurs et les facteurs de vulnérabilité des populations ciblées, quant à l'éducation et la santé. L'objectif étant de renforcer et partager les premiers, tout en respectant et réduisant les seconds. La participation citoyenne et sa mixité sont des leviers pour agir favorablement. Renforcer le pouvoir d'agir vise à permettre aux individus, aux communautés, aux organisations d'avoir plus de pouvoir d'action et de décision sur des éléments importants de leur vie et plus d'influence sur leur environnement. Par exemple, l'empowerment ² individuel s'opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique.
	Votre projet cible-t-il volontairement un public diversifié ?	Votre projet vise à impliquer des publics différents : âges, genre, catégorie sociale, origine sociale, diversité linguistique, accès et compréhension à l'information, précarité, handicap, etc. La diversité des publics permettra d'enrichir la réflexion sur l'adoption de comportements de santé.	
	Votre projet prend-il en compte le point de vue de votre public cible ou participant ?	Le public cible et le public participant peuvent être intégré à l'équipe projet dès la réflexion et à toutes les étapes de mise en œuvre. Les besoins ont été recensés en amont de la mise en place du projet. Les retours du public participant sont pris en compte à diverses étapes du projet.	
	Votre projet s'adapte-t-il en fonction de votre public participant ?	Adaptation des méthodes et des supports en fonction des types de publics (exemple : enfants / adolescents / adultes / personnes âgées).	
	Votre projet vise-t-il à favoriser le pouvoir d'agir de votre public participant ?	Renforcer le pouvoir d'agir des participants : mise en place de formation, création de ressources et d'outils, amélioration de la connaissance technique, etc.	
De quelle manière votre projet permet l'adaptation à différentes cibles de publics ?			

² « L'empowerment articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être empowered) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...]. » BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, p. 25.

Déterminants de santé

Point à aborder	Les questions à se poser	Éléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Prendre en compte des déterminants de santé dans la mise en œuvre de votre projet	Dans sa mise œuvre, votre projet prend-il en compte des caractéristiques individuelles des participants ? Si oui, lesquels ?	Age, genre, facteurs héréditaires, handicap, etc.	<p>Les déterminants de la santé sont les facteurs qui influencent la qualité de la santé d'une population : niveau de revenu et statut social, éducation, conditions de travail, culture, environnement, réseaux de soutien social, habitudes de santé, accès aux services... Les déterminants de la santé interagissent entre eux et engendrent des conditions de vie qui influent sur la santé. Il s'agit ici de s'interroger à la forme que prend votre intervention pour prendre en compte ces différents déterminants de la santé.</p> <p>Mener une intervention sur l'ensemble des déterminants de santé modifiables c'est agir non seulement sur les actions des individus, tels leurs comportements en matière de bien-être, de santé et de mode de vie, mais également sur les facteurs sociaux tels que le budget du ménage, le statut social, l'instruction, l'emploi et les conditions de travail et l'environnement physique.</p>
	Dans sa mise œuvre, votre projet prend-il en compte des caractéristiques sociales des participants ? Si oui, lesquels ?	Classe sociale, groupe de référence, type d'emploi, difficultés linguistiques, culture, éducation, etc. Exemples d'actions : actions de subventions sur la réparation, l'achat et l'usage du vélo, ou bien les actions de la banque alimentaire ou de producteurs en faveur de produits bio, locaux, à prix abordables, etc.	
	Dans sa mise œuvre, votre projet prend-il en compte des caractéristiques économiques des participants ? Si oui, lesquels ?	Revenus, pouvoir d'achat, etc.	
	Dans sa mise œuvre, votre projet prend-il en compte des caractéristiques de l'environnement de vie des participants ? Si oui, lesquels ?	Conditions environnementales et/ou territoriales : milieux de vie, aménagement du territoire, accessibilité géographique aux soins, logement, qualité de l'air, etc.	
En quoi et comment votre projet prend-il en compte les déterminants et caractéristiques de santé ?			

Place des parties prenantes

Point à aborder	Les questions à se poser	Éléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Lien avec d'autres secteurs d'activité et au territoire	<p>Votre projet implique-t-il des partenaires et intervenants issus de milieux différents ? Ont-ils été intégrés dès sa mise en œuvre ?</p>	<p>Les partenaires/intervenants sont issus du social, de l'éducation populaire, de l'éducation spécialisée, de la vulgarisation de la science, de l'animation, des professionnels de santé, de l'ingénierie environnementale, etc. La dynamique partenariale d'un projet nécessite de partager les visées de celui-ci.</p>	<p>L'intersectorialité de votre intervention permet d'aborder des problèmes sociaux complexes. La collaboration de plusieurs partenaires en adéquation avec le contexte et les besoins ciblés permet de mobiliser des ressources et des capacités complémentaires pour agir efficacement. Bien que la motivation initiale et le mode de fonctionnement puissent varier grandement, les partenariats mis en place autour d'un projet se construisent sur des objectifs communs à long terme qu'il convient d'explicitier. Les partenaires entendront promouvoir des activités pérennes, renforcer les capacités des acteurs locaux et permettre aux populations d'améliorer leur santé. Une communauté territoriale intersectorielle permet d'améliorer à long terme la circulation des connaissances et accélère le travail de co-construction sur les projets.</p>
	<p>L'ensemble des parties prenantes de votre projet (professionnels de la structure porteuse, public(s) cible(s), partenaires...) ont-elles déjà travaillé ensemble ?</p>	<p>Complémentarité des apports méthodologiques, des connaissances, des outils. Complémentarité des stratégies d'intervention, vision du partenariat, etc. Clarification du mode de gouvernance et du pilotage du projet, etc.</p>	
	<p>Votre projet se déroule-t-il à proximité de l'environnement de vie de vos participants ?</p>	<p>Pérennisation des relations, construction d'une communauté territoriale, d'un réseau d'acteurs, etc.</p>	
<p>Comment impliquez-vous des parties prenantes issues d'autres milieux de travail ? Comment mettez-vous en place vos partenariats ?</p>			

Évolution du projet

Points à aborder	Les questions à se poser	Éléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Durée et pérennité du projet	Depuis quand ce projet existe-t-il ? Est-il voué à se répéter ? À quelle fréquence ?	Votre projet est voué à se répéter dans l'année, sur plusieurs années, etc.	Il s'agit ici de s'interroger sur les impacts de l'intervention et s'il convient de faire évoluer ou diffuser les actions pour finalement, réduire les écarts existants dans la population et réduire les inégalités sociales de santé. Il existe de nombreuses façons d'évaluer un projet (évaluation d'impacts, de processus, chemin-faisant, etc.) mais toutes peuvent prendre en compte les inégalités sociales de santé. La répétition d'un projet, la pérennisation des partenariats et des actions, la diffusion des interventions prometteuses et l'empowerment ³ des populations sont des éléments importants de l'évolution des projets.
	Votre projet a-t-il été construit dans le but de se reproduire dans le temps ?	Activités permettant de produire des résultats durables et pérennes. Ressources humaines, organisationnelles et financières visant à soutenir l'intervention à long terme.	
	Votre projet vise-t-il à se développer, évoluer ?	Mise à jour des informations clés/données scientifiques	
	Votre projet est-il reproductible ?	Sur d'autres territoires, avec d'autres publics cibles, d'autres structures porteuses, etc.	
En quoi votre projet vise-t-il à se pérenniser ? En quoi et comment est-il reproductible ? Comment peut-il être adapté pour améliorer la réduction des inégalités sociales de santé ?			

³ « L'empowerment articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être empowered) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...] ». BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, p 25.

Évaluation du projet

Points à aborder	Les questions à se poser	Éléments d'analyse complémentaires	En quoi est-ce important ?
Méthode, démarche et critères d'évaluation	Avez-vous réfléchi à la démarche d'évaluation dès la construction du projet ?	La démarche d'évaluation aide à évaluer l'action/le projet au regard des objectifs, il est important d'y penser dès l'écriture du projet en amont du démarrage des actions. Par ailleurs, cette évaluation peut être menée à différentes phases du projet, afin de vérifier son orientation et de confirmer la pertinence des objectifs et le choix des moyens mis en œuvre pour y répondre. Plusieurs pistes peuvent guider la construction d'une démarche évaluative, par exemple : créer collectivement les critères d'évaluation ; inciter le public participant à y prendre part ; formuler des recommandations réalistes et pratiques pour l'ensemble des parties prenantes ; etc.	Évaluer c'est mesurer l'écart entre l'objectif initialement fixé et le résultat obtenu et poser des perspectives et des pistes d'amélioration. La démarche d'évaluation doit permettre de rechercher des solutions afin d'ancrer des actions et projets (mobilisation de partenaires locaux techniques et financiers, professionnalisation des porteurs de projet, etc.) et faciliter la mise en œuvre par les structures de ces principes, dans le cadre des objectifs propres à chacune des parties prenantes. L'évaluation n'est donc pas une sanction, elle permet de comprendre, apprendre et surtout mener une réflexion afin d'améliorer la manière dont a été conduit le projet (en vue par exemple de sa pérennisation ou de sa diffusion).
	Les objectifs définis pour votre projet ont-ils été atteints ?	L'évaluation s'appuie sur les objectifs intermédiaires et opérationnels afin d'identifier si l'objectif général est atteint. Ceux-ci sont ainsi mesurables au travers des critères quantitatifs et qualitatifs qui leur sont associés.	
	Avez-vous répondu à la problématique de départ ?	Il s'agit ici de mesurer la pertinence des moyens mis en œuvre au regard des objectifs pour évaluer l'efficacité, le degré d'utilité de ce projet et la durabilité de ses effets. Par ailleurs, les indicateurs de suivi peuvent être co-construits avec les publics et l'ensemble des intervenants lors de la mise en place du projet : il peut s'agir par exemple de s'appuyer sur le recueil de représentations effectué au début du projet pour évaluer les changements de comportement, les savoirs, savoir-faire acquis à la fin du projet éducatif.	
	Quels effets et impacts ont-ils été relevés sur votre public cible ?		
	Quelles perspectives ont été soulevées par les participants de votre projet ?		
Lors de l'évaluation de votre projet, prenez-vous en compte ces éléments dans le compte rendu des actions, bilan d'activité ? Comment pourriez-vous améliorer votre démarche d'évaluation afin de répondre à vos objectifs ?			

Nos sources

- Association SACOPAR, Observatoire Wallon de la Santé. **Lentilles ISS : Le questionnaire Inégalités Sociales de Santé.**
Outil disponible via [ce lien](#).
- BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole. **L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?** Idées économiques et sociales, 2013/3 (n°173), p. 25 à 32.
Article disponible via [ce lien](#).
- Draaps Occitanie. **Recherche interventionnelle. En santé des populations (RISP).**
Article disponible via [ce lien](#).
- EQUISANTE. **Outil REFLEX-ISS d'auto-analyse des interventions de santé publique et des inégalités sociales de santé.**
Outil disponible via [ce lien](#).
- GRENIER Corinne. **Le guide IVRISS : accompagnement méthodologique pour expérimenter, pérenniser et diffuser des interventions visant la réduction des inégalités sociales de santé.** KEDGE BS & ARS PACA, 2017, 131 p.
Consulter le guide via [ce lien](#).
- Ireps Bourgogne. **Dossier technique : Inégalités sociales de santé et promotion de la santé.** N°7, 2015, 50 p.
Dossier disponible via [ce lien](#).
- Ireps Grand Est. **Grille Lor'IS. Sélection de critères contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé dans les actions de promotion de la santé.** Septembre 2018, 16 p.
Outil disponible via [ce lien](#).
- LANG Thierry. **Inégalités sociales de santé.** In Société Française de Santé Publique.
Article disponible via [ce lien](#).
- MOLLEMAN G., LOUKS P., HOMMELS L. **Outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé.** Preffi 2.0. Saint Denis : Inpes, 2003, 37 p.
Outil disponible via [ce lien](#).

Vos contacts :



Capucine BONDUEL, Coordinatrice de projets / GRAINE

Occitanie

04 28 70 68 08

capucine.bonduel@graine-occitanie.org

Carole ALARCON, Chargée de projets / Ireps Occitanie

06 70 71 91 57

calarcon@ireps-occitanie.fr

Merci à Charlie MARQUIS, Coordinateur Plateforme Aapriss / Chargé d'animation scientifique IFERISS et Michelle KELLY-IRVING, Chargée de Recherche Inserm en épidémiologie / Directrice IFERISS - Aapriss pour leur contribution, recommandations et leur relecture.
Merci à Mélanie VILLEVAL, Chargée de projets / Référente régionale Inégalités Sociales de Santé à l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes pour ses conseils avisés lorsque ce travail a été amorcé.